

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **CARB-MEDIC**

Usage du produit : Traitement de carburant

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : M4816C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Radiator Specialty Co., of Canada

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

Pour des buts informationnels, ce produit aurait la classification suivante de SIMDUT :

Catégorie B3 (Liquides combustibles);

Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques , matières très toxiques);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Aperçu des urgences

: Liquide transparent jaune à ambré. Odeur de pétrole.

ATTENTION!

Liquide et vapeur combustible. Nocif en cas d'inhalation. Nocif si absorbé par la peau. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Risque d'être un danger à l'aspiration. Risque de causer l'irritation des yeux et de la peau. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Peau : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Yeux : Risque de causer une irritation de modérée à grave pour l'oeil.

Ingestion : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. La surexposition à répétition à la naphthaline peut causer la destruction des cellules sanguines avec anémie, fièvre, jaunisse et lésions pour les reins et le foie.

Statut de cancérigène

- : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants

- : Peut causer des malformations congénitales. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Distillats de pétrole	68476-34-6	70,00 – 100,00
Solvant d'hydrocarbure	*P/D	0,10 – 1,00
Solvant naphtha (pétrole)	64742-94-5	0,10 – 1,00
Naphtalène	91-20-3	0,10 – 1,00
xylène	1330-20-7	0,10 – 1,00
Amine de hydrocarbyle	*P/D	0,10 – 1,00

*Note: L'identité spécifique de ce composant est considérée l'information de marque déposée. Une revendication pour une exemption de secret de fabrication a été classée(déposée) au Canada.
 Numéro d'enregistrement RCRMD: 8489 (Même que le fabricant.)
 Date De Classement RCRMD: 12 février 2012 (Même que le fabricant.)

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**Inhalation**

- : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

- : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.

Contact avec les yeux

- : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

- : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.

Notes au médecin

- : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Liquide et vapeur combustible. S'enflamme si exposé à la chaleur, aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Propriétés comburantes

- : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : N'est pas sensé être sensible aux impacts. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.

Moyen d'extinction approprié

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx) ; Oxydes de soufre; Aldéhydes; Hydrocarbures; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiéclaboussures durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser les techniques de mise à la terre par connexion appropriées lors du transfert de liquide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

- Substances incompatibles** : Acides; Oxydants forts.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Distillats de pétrole	100 mg/m ³ (vapeur et aérosol, comme hydrocarbures totale) (peau)	P/D	P/D	P/D
Solvant d'hydrocarbure	P/D	P/D	P/D	P/D
Solvant naphta (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Naphtalène	10 ppm (peau)	P/D	10 ppm (50 mg/m ³)	P/D
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
Amine de hydrocarbyle	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide.	Apparence	: Liquide transparent jaune à ambré.
Odeur	: Odeur de pétrole.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D	Densité relative	: 0,86
Point d'ébullition	: > 149°C	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Point de fusion/de gel	: P/D	Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: P/D
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair	: 60°C	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Point d'éclair, méthode	: TCC	Retour de flamme observé	: S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Viscosité	: P/D
Distance de projection de la flamme	: S/O		
Pression absolue du contenant	: S/O		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie, cerveau et reins.
- Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: OUI *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Irritant cutané modéré. Irritant modéré à grave pour l'oeil.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀(4hr) inh. rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Distillats de pétrole	> 4,81, < 6 mg/L (aérosol)	7600 mg/kg	> 4300 mg/kg
Solvant d'hydrocarbure	P/D	P/D	P/D
Solvant naphta (pétrole)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Naphtalène	P/D	490 mg/kg (rat) 533 mg/kg (souris)	> 20 000 mg/kg
xylène	6350 ppm (27,6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
Amine de hydrocarbyle	P/D	P/D	P/D

- Statut de cancérigène** : Contient de la naphtaline. La naphtaline est classée comme cancérigène Group 2B par IARC et Group 2 (Reasonably anticipated) par NTP. Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérigène pour les animaux (A3) par ACGIH: Distillats de pétrole.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Téragénicité** : Ce produit contient du xylène. Le xylène risque de causer des effets fétotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, basé sur des données animales.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : Risque de causer une réaction allergique pour la peau (ex: urticaire, éruptions) chez certains individus hypersensibles. Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Maladies de la peau, des yeux, troubles respiratoires ou du système sanguin déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : distillats de pétrole; Naphta de pétrole; Naphtalène; xylène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Distillats de pétrole	68476-34-6	57 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0,96 mg/L (saumon rose)	0,12 mg/L/40 jours	1
xylène	1330-20-7	8,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Distillats de pétrole	68476-34-6	68 mg/L (daphnie magna)	0,2 mg/L	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	3,4 mg/L (daphnie magna)	0,22 - 0,6 mg/L	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 9,56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Distillats de pétrole	68476-34-6	> 10 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0,4 mg/L/72hr (Skeletonema costatum)	P/D	1
xylène	1330-20-7	3,2 - 4,9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Distillats de pétrole; Naphta de pétrole; Naphtalène.

Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: xylène.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats de pétrole (CAS 68476-34-6)	3,9 - 6	P/D
Solvant naphta (pétrole) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D
Naphtalène (CAS 91-20-3)	3,7	427 (Vairon à grosse tête)
xylène (CAS 1330-20-7)	3,12 - 3,2	50 - 58

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1268	PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A.	3	III	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 Litres ou moins chacun). L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- RCRMD: Règlement sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TCC: Tagliabue Closed Cup
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p>Préparée pour : Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p>Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 10/30/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/27/2016

No de révision

: 4

Informations de révision: sections de la FDS mises-à-jour:
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.**FIN DU DOCUMENT**